



A.S. KARTING LE COTEAU

Michel SALMON

Le Port - Bourg de Vernay
42120 COMMELLE VERNAY
Tél et Fax : 04 77 72 88 65

PRIX DES LICENCES 2018

NECCMKK	Nationale entrainement course clubs minikart karting	108 €
NECCMKPK	Nationale entrainement course clubs minikart premium karting	98 €
NCCMK	Nationale concurrent conducteur minime karting	135 €
NCCCK	Nationale Concurrent Conducteur cadet karting	218 €
NECCCK	Nationale entrainement course club Cadet karting	130 €
NECCCPK	Nationale entrainement course clubs cadet premium karting	110 €
NECCMK	Nationale entrainement course clubs minime karting	122 €
NECCMPK	Nationale entrainement course clubs minime premium karting	105 €
NCCK	Nationale Concurrent Conducteur Karting	253 €
NECCJSK	Nationale Entrainement course clubs Junior Senior karting	191 €
NECCJSPK	Nationale Entrainement course clubs junior senior premium karting	145 €
EIPS	Internationale Personne Satellite	78 €
ICT	Internationale Concurrent tuteur	88 €
RCC	Regionale Conducteur auto	292 €
NCC	Nationale conducteur auto	469 €
RCCS	Regionale concurrent conducteur slalom	196 €

Pour la première demande de licence, joindre impérativement un justificatif d'identité et l'imprime certificat médical fournie par F F S A

Pour les licences auto, me contacter (04 77 72 88 65)

Les licences sont à retourner à l'adresse indiquée ci-dessus, accompagnées d'un chèque du montant de la licence, libellé à l'ordre de ASK LE COTEAU

Concernant les licences, il faut fournir obligatoirement l'imprime du certificat médical fournie par la F F S A

FERMETURE DE LA PISTE DU 23 DECEMBRE 2017 AU 02 FEVRIER 2018

INSTRUCTIONS IMPORTANTES

Chaque pilote doit respecter impérativement les consignes suivantes :

- 1) Obligation de porter la tenue complète (combinaison – casque – gants – minerve – chaussures fermées)
- 2) cheveux longs obligatoirement attachés
- 3) conformité du kart suivant les instructions du règlement technique national
- 4) le pilote doit obligatoirement tourner dans le sens du circuit sur la piste et dans les stands
- 5) être en possession de sa licence à chaque fois (obligation de la présenter à chaque demande)
- 6) ne pas prêter son kart à un ami non licencié ou ne possédant pas de licence à la journée
- 7) signaler tout changement d'adresse au Président du Karting (adresse au haut à gauche)
- 8) signaler au Président si vous ne recevez pas votre licence au bout de trois semaines

www.karting-le-coteau.com